

Aiacciu, u 24 di ghjunghju di u 2021

NOTA D'INFURMAZIONE

Séance d'installation de la nouvelle Collectivité de Corse

*Ghjovi u 1^{mu} di Iuddu di u 2021 – 2 ori è mezu di dopu meziornu
Palazzu di a Cullettività di Corsica, Aiacciu*

La séance d'installation de la nouvelle Assemblée de Corse se tiendra le jeudi 1 juillet 2021, date de l'élection du Président de l'Assemblée de Corse, du Conseil Exécutif de Corse et de son Président, à 14h30 au Palazzu di à Cullettività à Aiacciu.

Pour des raisons liées à la sécurité et à la capacité d'accueil du Palazzu di a Cullettività di Corsica, certaines règles seront à respecter pour le bon déroulement de cette journée et un protocole précis sera appliqué (badge et accréditation obligatoires).

Pour les médias désirant couvrir cet événement, une demande d'accréditation presse est obligatoire. Le formulaire de demande, disponible ci-joint est à retourner au service de presse de la Collectivité de Corse sur le mail presse@isula.corsica ou via le site www.isula.corsica, avant le 30 juin 2021.

La tribune presse donnant sur la salle des délibérations ne disposant que d'un nombre très restreint de places disponibles, les rédactions sont invitées à adresser leurs demandes d'accréditation par mail au plus tôt, en veillant à ne demander l'accréditation que des personnels dont la présence est indispensable (journalistes, photographes, techniciens) pour couvrir la séance d'installation. D'autres zones de presse seront mises à disposition dans les locaux de l'Hôtel de la Collectivité de Corse et permettront de suivre la retransmission en direct via des écrans et de récupérer le son et les images de la régie.

L'accueil de la presse se fera au 22 cours Grandval, entrée piétons, entre 10h00 et 13h30 pour la remise des badges accréditifs par zone.

Pour permettre l'organisation des débats dans des conditions optimales et respecter la légalité des opérations de votes pendant la séance, l'accès à la salle des délibérations sera formellement interdit durant la session.

Des créneaux seront prévus pour la prise d'images en amont de la séance ainsi que pendant les interruptions. Hors hémicycle, la récupération des images et du son sera rendue possible via des boîtiers dotés de prises SDI, HDMI et son HD, qui seront mis à la disposition des chaînes TV et radios par la régie de la Collectivité de Corse.

Par ailleurs, en raison du contexte sanitaire, le respect des gestes barrières reste une priorité durant toute la durée de la séance d'installation.

Demande d'accréditation

Media à accréditer	
Nom du media :	
Région d'implantation du media :	
Rédaction	Rédacteur en chef :
Adresse :	Courriel :
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :
Demande technique particulière :	
Personne à accréditer	
Nom :	
Prénom :	
Nationalité :	
Adresse :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Carte de presse n° :	
Adresse :	
Téléphone fixe :	
Téléphone mobile :	
<input type="checkbox"/> Presse écrite ou agence	<input type="checkbox"/> Journaliste rédacteur
<input type="checkbox"/> Radio	<input type="checkbox"/> Photographe
<input type="checkbox"/> Télévision	<input type="checkbox"/> Cameraman
<input type="checkbox"/> Web	<input type="checkbox"/> Technicien
Souhaitez-vous un accès Wifi ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Contacts presse - Collectivité de Corse

Colomba Loviconi

04 95 51 64 55 – 06 60 65 27 91
colomba.loviconi@isula.corsica

Laurence Tommasi

04 95 55 69 36 - 06 80 46 05 40
laurence.tommasi@isula.corsica